

JOUE NATATION – Centre Aquatique Bulle d'O, 3 Rue Jean Bouin, 37300 JOUE LES TOURS

Tél. : 02 47 67 68 91 @ : joue.natation@wanadoo.fr site : www.jouenatation.sportsregions.fr

Association loi de 1901 - SIRET n° 338 265 788 000 20 Code NAF APE 9312 Z
Affiliation FFN n° 060373398 Agrément JEUNESSE ET SPORTS n° 37.S.384

COMITE DIRECTEUR

Séance du 5 novembre 2019

PROCES-VERBAL

Le Comité Directeur du Club JOUE NATATION, dont le siège est à 37300 JOUE LES TOURS, Centre aquatique Bulle d'O, 3 rue Jean Bouin, identifié au SIRET sous le n° 338 265 788 000 20 Code NAF APE 9312 Z, enregistré à la Fédération Française de Natation sous le n° 5 06 37 00695, agréé Jeunesse et Sports n° 37 S 384, s'est réuni à JOUE LES TOURS, Centre Aquatique Bulle d'O, le 5 novembre 2019 à 18 h 15, sur convocation adressée par courrier électronique du 28 octobre 2019,

La réunion est présidée par Magali JOURDAIN, Présidente ; le secrétariat de séance est assuré par Roger CLENET, trésorier (le secrétaire Christophe RIEANT étant retenu par un impératif professionnel),

Sont Présents :

- | | |
|-----------------------|---|
| - Gérard BENARD, | - Jérémie HERAULT, |
| - Jean-Louis BERAUDY, | - Magali JOURDAIN, |
| - Roger CLENET, | - Nicolas LELARGE, |
| - Loïc GUILPAIN, | - Christophe RIEANT (<i>en cours de séance</i>) |
| - Emmanuelle HAMAR, | - Françoise SELIG |
| - Nicolas HAMELIN, | - Aurélie THOMAS |

Invité(e)s : Flavie THOMAS, Claire-Marie LHOTE, Marc et Claude STRENS, Virginie SAULAY,

Les entraîneurs conviés à la réunion ne peuvent y participer en raison des entraînements en cours à cet horaire.

Magali JOURDAIN, Présidente, constate à l'ouverture de la séance, ainsi justifié par la feuille de présence ci-annexée, que 11 membres sur 12 sont présents, que le quorum est atteint, et que le Comité peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) **Approbation du procès-verbal de la réunion précédente**
- 2) **Actualité Sportive**
- 3) **Meeting Maîtres**
- 4) **Questions diverses**

La Présidente ouvre la séance à 18 h 45, et aborde l'ordre du jour.

Elle annonce d'entrée les changements de dates des réunions du comité directeur, qui auront lieu le mardi (la salle de réunion n'étant pas libre le mercredi aux heures souhaitées), et l'horaire avancé à 18 h 30 en raison d'autres engagements de certains membres en soirée.

Les prochaines réunions du comité directeur auront donc lieu à 18 h 30 les mardis 14 janvier, 10 mars, douze mai et huit septembre 2020

Magali JOURDAIN suggère également de mettre le procès-verbal des réunions en ligne sur le site internet du club, pour permettre aux adhérents de mieux suivre le fonctionnement du club.

Roger CLENET intervient pour demander également que le projet 2019-2020 du club soit mis en ligne (car il n'y a actuellement que le projet de la saison terminée), ainsi que le calendrier des compétitions (car on ne trouve sur le site que les programmes et règlements des compétitions régionales, et la longueur des documents ne facilite pas la consultation et la compréhension par les parents).

1 = APPROBATION du PROCES-VERBAL de la réunion précédente

Réunion du 11 septembre 2019

Le procès-verbal de cette réunion a été transmis précédemment, mais plusieurs membres présents déclarent ne pas l'avoir reçu. Il sera renvoyé à tous, et son approbation est reportée à la prochaine réunion.

2 = ACTUALITE SPORTIVE

Jean Louis BERAUDY présente le bilan sportif du début de saison (dont une copie est annexée au présent procès-verbal).

2 – 1 = Bilan des dernières compétitions

Jean Louis BERAUDY fait un compte rendu de la compétition de début de saison 2019-2020 :

- **Dimanche 6 octobre 2017 à CHAMBRAY LE S TOURS : Meeting de pré-saison**

Il s'agit d'une compétition de « travail » : 17 nageurs, une bonne participation des nageurs du club et de bonnes performances.

2 – 2 = Les entrainements des vacances de Toussaint 2020

- Groupe Elite : il a été organisé des entrainements à Bulle d'O le matin, et à Tours Bozon l'après midi, mais seuls 3 nageurs ont participé à l'ensemble.
 - Groupes Espoirs et Jeunes 1 A : entrainements quotidiens à Bulle d'O,
 - Groupe Régional et Avenirs 1 : 3 entrainements
 - Groupes Jeunes 1 B et 2 : 2 entrainements
 - Groupes Juniors et Maîtres : entrainements communs les deux semaines.
- Globalement, il est relevé une faible participation des nageurs.

2 – 3 = Le dispositif « JAN »

- Une session du vendredi 25 octobre au jeudi 31 octobre : séances matin et après midi sauf vendredi 25, samedi 26 et jeudi 31.
- Cadre : Raphael CAYRE avec les stagiaires Julie JOURDAIN, Estelle MERIO et Claire-Marie LHOTE.
- 8 participants JAN et une enfant du grouper Baby Nat 2 : très bonne participation.
- 1 Sauv'Nage validé, petit gouter offert lors de dernière séance, remise des plaquettes d'information du Club et information sur la suite du dispositif pour les vacances d'Hiver en février 2020.

2 – 4 = Les compétitions à venir :

- **samedi 9 novembre 2019 : Championnats départementaux Interclubs à Tours Bozon, 4 équipes.**
- **dimanche 10 novembre 2019 : Championnats régionaux Interclubs à Tours, 2 équipes**
- **samedi 16 novembre 2019 : Challenge Avenirs 1, ENF 1 avec animation à Tours Bozon**
- **samedi 16 novembre 2019 : Meeting Maitres de JOUE NATATION à Joué lès Tours.**
- **samedi 23 et dimanche 24 novembre 2019 : Championnats départementaux hiver en petit bassin à Loches.**
- **samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre 2019 : Circuit régional 1ère étape et Meeting labellisé National à Chartres**
- **samedi 7 et dimanche 8 décembre 2019 : Championnats régionaux en petit bassin à Saran.**
- **samedi 14 décembre 2019 : Championnats Interclubs départemental Maitres à Chambray les Tours.**
- **samedi 14 décembre 2019 : Challenge Avenirs à SAINT PIERRE DES CORPS,**
- **vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 décembre 2019 : Meeting de l'Ouest à Tours Bozon**

2 – 5 = La Coupe de Noël

Elle aura lieu le dimanche 15 décembre 2019 après-midi à Bulle d'O.

Après ce bilan sportif, une large discussion s'engage.

Jean-Louis BERAUDY suggère, pour les petits, de ne pas faire des séances pour 1 heure par jour, mais plutôt faire une journée stage complète avec repas tiré du sac.

Il faut refaire un e-mail aux familles, en expliquant les créneaux réservés, et la nécessité d'être présent.

Jérémie HERAULT suggère de changer les horaires car il n'y a pas de temps de récupération entre les 2 séances.

Aurélié THOMAS pense qu'il est plus facile d'avoir accès à la piscine Bozon le matin, Jean-Louis BERAUDY pense que c'est plutôt pour Bulle d'O, et que la piscine Bozon est plus libre.

Jean-Louis BERAUDY explique qu'il y a eu des réunions avec les groupes Jeunes et Avenirs (nageurs et parents), mais qu'il n'y a pas eu une participation suffisante.

Magali JOURDAIN ajoute qu'il y a eu un entraînement de la sélection départementale en même temps.

Le regroupement départemental concernait 5 nageurs du club : Ninon CHABROLLE LISSANDE, Claire JOURDAIN, Arnaud MERIOT, Liam SAVIGNAT et Ewen LE BORGNE. Liam SAVIGNAT n'a pas participé, les parents n'ayant seulement prévenu que la responsable départementale du stage.

Jean-Louis BERAUDY rappelle aussi qu'il faudrait faire un « geste » pour Cécilia FEBVRE pour la remercier de l'encadrement des nageurs du club pour certaines compétitions.

Roger CLENET rappelle qu'il n'y a que le calendrier régional sur le site.

Un stage pourrait être envisagé aux vacances de Noël 2^{ème} semaine, mais la piscine Bozon sera sans doute fermée (à vérifier).

3 = Bilan des Inscriptions

Le club compte actuellement 260 inscrits,

Le club a perdu des adhérents depuis l'ouverture de Bulle d'O : les séances de perfectionnement de l'Ecole Municipale de Natation sont augmentées, et captent des nageurs après apprentissage qui venaient auparavant au club. .

La tranche la plus touchée est celle des 7 – 11 ans : il n'y a plus d'accord avec la ville : les enfants sachant nager passaient autrefois au club. Jean-Louis BERAUDY rappelle que cela figurait dans la convention avec la ville.

Les autres clubs (PCJ plongée, TCJ triathlon, et Baby club ont de leur côté augmenté le nombre d'adhérents.

La ville a demandé à Bulle d'O de mettre une information sur l'écran de l'accueil.

Jérémie HERAULT suggère d'organiser un stage découverte aux vacances de Toussaint. Il faudrait également que le club soit présent avec un stand à la fête de l'eau au Lac des Bretonnières, fin août,

Roger CLENET indique aussi qu'il a « découvert » dans la presse qu'il y avait eu à JOUE LES TOURS, Espace Malraux, un Salon du bien vieillir : le club n'a pas été informé, et aurait pu tenir un stand d'information sur l'activité NFS.

Une large discussion s'engage :

- la session JAN aux vacances de Toussaint : âge maximum 11 ans, 8 participants, 1 réussite au Sauv'Nage, mais la ville a confirmé trop tardivement les créneaux (car le TCJ n'avait pas répondu sur ses besoins).
- JAN permet de « récupérer » des enfants qui pourraient rester au club ensuite.
- Jean-Louis BERAUDY a des contacts avec Pascal et Maïté SASSI (professeurs d'EPS au Collège Beaulieu, dont les enfants ont nagé au club) pour encadrer les enfants du collège. Il faudrait une convention tripartite avec la ville, l'inspection d'Académie et le club.
- Magali JOURDAIN rappelle qu'il a été obtenu de l'ANS (ex CNDS) une subvention de 600,00 € par session,
- Il est suggéré de proposer des sessions lors des vacances scolaires, plutôt aux CM 1, CM 2 et 6ème,
- Roger CLENET pense qu'il est possible de dédoubler 2 sessions en même temps avec 2 séances par jour : une session avec une séance de 9 h à 10 h et de 16 h à 17 h, et une autre session avec une session de 10 h à 11 h et de 17 h à 18 h.

4 = 4^{ème} Meeting Maîtres de JOUE NATATION, le 16 novembre 2019

Magali JOURDAIN explique que les invités l'ont été pour ce point de l'ordre du jour.

Mme Virginie SAULAY s'est proposé pour faire des crêpes au moment de la pause, elle se charge des fournitures et cartons. Loïc GUILPAIN et Roger CLENET proposent un tarif : 1,00 € la crêpe au sucre, et 1,50 € la crêpe au Nutella ou confiture.

Gérard BENARD, interrogé sur les horaires, répond que cela dépendra du nombre de nageurs qui ne sera connu qu'à la fin des engagements le vendredi 15 novembre matin.

Marc STRENS et Jérémie HERAULT rappellent que lors de la 3^{ème} édition la pause était trop longue.

Il est prévu : Ouverture des portes 13 h, début des compétitions 14 h, pause vers 16 h 30, reprise 17 h 15 pour échauffement et compétition à 18 h.

MAX CAFE fournira le café (et les accessoires).

Récompenses :

Gérard BENARD précise que les médailles sont au club, et les stickers seront changés. Il y aura 2 coupes offertes par la ville de JOUE LES TOURS, 3 par le CREDIT AGRICOLE et Roger CLENET en demandera à la Banque Populaire (mais il pense qu'il sera trop tard pour les obtenir).

⇒ 19 h 40 : Arrivée de Christophe RIEANT

Christophe RIEANT indique qu'il s'occupe des bouteilles de vin qui récompenseront les lauréats.

Gérard BENARD pense que pour le soir il faudra ajouter quelque chose.

Le rendez-vous pour les bénévoles est fixé à 12 h 00 (27 bénévoles devraient être présents).

La sonorisation de la piscine pourra être utilisée mais il faudrait un animateur. Nicolas HAMELIN pense que les câbles de raccordement sont dans le bureau du chef de bassin.

Emmanuelle HAMAR pense qu'il sera difficile d'entrer par la petite porte : si la grande porte est ouverte (la piscine fermant à 13 h) il faudrait un bénévole en permanence à l'entrée.

⇒ 19h 45 : départ de Nicolas HAMELIN (en raison de l'entraînement de son groupe)

5 = Assemblée Générale du 22 novembre 2019

5 – 1 = Convocation

Roger CLENET indique qu'il rencontrera les contrôleurs aux comptes jeudi 7 novembre prochain.

Aurélie THOMAS s'interroge sur la convocation adressée aux adhérents sur 8 pages : elle pense que les gens n'imprimeront pas.

Roger CLENET demande si une convocation papier a été adressée par la poste à ceux qui n'ont pas de mail : il lui est répondu que tous les adhérents ont communiqué une adresse mail lors de l'inscription (la leur ou celle d'un proche).

Christophe RIEANT et Gérard BENARD feront un mail de rappel en « événement » avec lien pour répondre.

5 – 2 = Arrêté des Comptes

Roger CLENET rappelle que les comptes doivent être « arrêtés » par le Comité Directeur pour être ensuite soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

Il présente à l'écran et commente :

- **Le compte de résultats de l'exercice 2018-2019, qui fait apparaître :**
 - Des cotisations reçues pour 62 847,00 € (en raison de la majoration décidée l'an passé, et malgré la baisse du nombre d'adhérents),
 - Des subventions ville et département maintenues, les subventions emploi notamment CNDS étant en diminution comme prévu,
 - Une absence de dons reçus,
 - Des frais d'entretien en forte progression (notamment pour le minibus, entretien et réparations)
 - Une masse salariale presque stable à 50 600,0 € (32 300,00 € de salaires et 18 200,00 € de charges)
 - Des frais de stage pour 6 744,00 € hors déplacements et salaires (alors qu'il n'avait pas été organisé de stage en 2018),
 - Un résultat excédentaire de 7 295,79 €,
- **Le bilan au 31 août 2019, qui fait apparaître :**
 - Une valeur comptable du minibus ramenée à 1 744,00 € après les amortissements
 - Un stock d'équipements vestimentaires en diminution (après inventaire),
 - Des disponibilités de trésorerie pour 56 000,00 € (en progression, ne représentent que 3 mois de fonctionnement, alors qu'il serait souhaitable de disposer de 5 à 6 mois d'avance).

Après échanges et explications, la Présidente propose au Comité Directeur d'arrêter les comptes.

- **DECISION** : le Comité directeur arrête les comptes de l'exercice 2018-2019 (compte de résultat et bilan) tels qu'ils figurent en annexe.

(Décision prise à l'unanimité)

Ces comptes seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

5 – 3 = Cotisations 2020-2021

Le trésorier a transmis précédemment un tableau d'analyse pour le calcul des cotisations et explique les principaux chiffres du budget prévisionnel, en rappelant que ce budget prévisionnel a été construit dans le cadre des dossiers CNDS et Région Centre Cap'Asso pour la création des emplois, sur la base « prudente » de 290 adhérents. Il n'y en a à ce jour qu'environ 260, soit 30 de moins que le projet.

Il explique que le club n'est pas le plus cher (contrairement à ce que pensent certains parents) tant parmi les clubs de natation que parmi les autres clubs sportifs sur le plan local. Le nouveau barème de licences fixé par la FFN est très complexe, et il a été fait le choix d'appliquer 3 tarifs : 50,00 € pour les groupes compétitions et les Maîtres (qui ont des revenus), 32,00 € pour le groupe AVENIRS 1, et 22,00 € pour les autres groupes.

Il rappelle encore qu'il a été décidé il y a 2 ans de fixer une cotisation « club » hors licence, et d'ajouter la licence en fonction du groupe. Devant la complexité du barème, il se demande s'il ne convient pas de revenir à une cotisation unique incluant la licence pour un montant forfaitaire. Il a été versé l'exercice écoulé environ 9 000,00 € de licences à la Fédération. Le document transmis contient une étude sur ce point, et fait apparaître qu'il faudrait ajouter à la cotisation club une licence « moyenne et forfaitaire » de 34 ou 35,00 € pour fixer une cotisation unique.

Plusieurs membres confirment que lors des inscriptions, des parents ont apprécié cette distinction et ont marqué leur satisfaction de voir que le club a joué le jeu avec un tarif distinctif compétitions et loisirs.

Le comité directeur préfère donc maintenir la distinction de la licence selon un barème proche de celui de la FFN,

Christophe RIEANT rappelle que sa fille Clara payait aux Etats Unis une cotisation de 250,00 € par mois, Loïc GUILPAIN a aussi constaté une cotisation de 80,00 € par mois dans un club étranger.

Magali JOURDAIN s'interroge de son côté, de savoir qu'il ne faudrait pas demander à l'inscription une somme forfaitaire à l'année pour les participations compétitions : plusieurs membres pensent que c'est difficile, d'autant qu'un certain nombre d'adhérents ne font pas de compétition, et que certains en font plus que d'autres.

Une discussion s'engage sur la nécessaire revalorisation de la cotisation.

Une revalorisation de 4 % amènerait la cotisation à 218,00 €, une majoration de 5 % amènerait à 221,00 €. Il est proposé de porter la cotisation de 210,00 € à 220,00 €, soit une augmentation de 4,75 %. Le montant de 10,00 € et de majoration par nageur semble supportable, en maintenant la réduction progressive pour chacun des nageurs de la même famille à partir du 2^{ème}.

La cotisation pour les dirigeants et officiels non nageurs ni parents de nageurs resterait fixée à 15,00 € licence incluse. De l'avis général, il convient de maintenir une cotisation raisonnable pour des bénévoles qui s'investissent.

- **DECISION** : le Comité directeur fixe la cotisation pour l'exercice 2020-2021 :

- **Cotisation (hors licence) pour les nageurs :**

Nombre de nageurs	Cotisation de base	2 ^{ème} nageur (-5,00 €)	3 ^{ème} nageur (- 10,00 €)	4 ^{ème} nageur (- 15,00 €)	TOTAL cotisation
1	220,00 €				220,00 €
2	220,00 €	215,00 €			435,00 €
3	220,00 €	215,00 €	210,00 €		645,00 €
4	220,00 €	215,00 €	210,00 €	205,00 €	850,00 €

comportant un droit d'adhésion de 40,00 € et une participation au fonctionnement du club

- **Cotisation (licence incluse) pour les dirigeants et officiels non nageurs ni parents de nageurs : 15,00 €**

(Décision prise à l'unanimité)

Ce barème de cotisation sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

5 – 4 = Budget prévisionnel

Le trésorier présente ensuite à l'écran le budget prévisionnel (transmis également avant la réunion), et en commente les principaux postes.

Les cotisations fixées précédemment devraient permettre d'obtenir la recette prévue.

Le poste principal de dépenses est constitué par la masse salariale évaluée à 78 800,00 € (60 500,00 € de salaires et 18 300,00 € de charges), pour tenir compte de la création d'un 2^{ème} poste d'entraîneur à temps plein en remplacement de Jean-Louis BERAUDY. Il a été demandé une subvention de l'ANS (Agence Nationale du Sport) Emploi (ex CNDS Emploi) et une subvention de la Région Centre (dispositif Cap'Asso).

La demande a été acceptée par l'ANS pour 24 000,00 € sur 2 ans : il faudrait préparer dès maintenant la fin de cette subvention.

La demande Cap'Asso à la Région CENTRE VAL DE LOIRE n'a pas encore reçue de réponse.

Le budget prévisionnel serait équilibré avec 160 100,00 € de recettes et autant de dépenses.

- **DECISION : le Comité directeur approuve le budget prévisionnel de l'exercice 2019-2020 tel qu'il figure en annexe.**

(Décision prise à l'unanimité)

COUPE DE NOEL -

Claire-Marie LHOTE présente à l'écran un support de communication qu'elle a préparé : le comité directeur la félicite pour son travail, et approuve le projet.

Une discussion s'engage sur la préparation des gâteaux par les parents : Mme SAULAY propose de faire des crêpes.

Aurélie THOMAS suggère que les entraîneurs établissent la liste des nageurs qui viendront, pour préparer les fiches de courses à l'avance, et éviter d'avoir à les faire « sur le tas ».

Emmanuelle HAMAR rappelle aussi qu'il n'y a pratiquement plus de tee-shirts en stock et que les enfants veulent des tee-shirts identiques à ceux des groupes compétition.

Aurélie THOMAS indique qu'une commande a été faite et devrait être livrée cette semaine. Il faudra toutefois trouver un autre emplacement pour le stand de vente d'articles.

Animation :

Pour faire le Père Noël : il est suggéré de demander à Philippe SIMON.

Magali JOURDAIN suggère d'acheter le costume du père Noël, car la location coûte entre 40 et 50,00 €, et il serait vite amorti. Le Comité directeur donne son accord.

Programme de la journée : il sera sensiblement identique à celui de 2018.

Il faudra également penser à solliciter des partenaires pour obtenir des lots pour la tombola

Roger CLENET indique qu'il préparera le calendrier et que les séances photos des groupes vont être organisées prochainement. Il demande au comité de fixer le prix de vente du calendrier : il est proposé 5,00 €

Jérémie HERAULT propose de faire un lot : un calendrier, un bonnet et un verre réutilisable : le prix serait à 15,00 € et semble trop cher. L'idée est donc abandonnée.

Mais il serait possible de proposer un calendrier et un gobelet à 5 ou 6 € : l'idée n'est pas retenue.

6 = QUESTIONS DIVERSES

6 – 1 = MATERIEL

Les éducateurs demandent qu'il soit acheté un chronomètre mural portatif 4 aiguilles. Un modèle a été trouvé sur le site Futura play pour 360,00 €. Des recherches complémentaires seront faites rapidement,

Jérémie HERAULT a trouvé un chronomètre portable à 343,00 €, sur le site Unisport

Il pourrait aussi être demandé au club Tours Nages Avec Palmes pour faire un essai de leur chrono portatif.

Les entraîneurs souhaitent également qu'il soit envisagé de rééquiper la salle de musculation : enlever le banc hors d'usage et racheter du matériel : l'investissement serait de 1 057,00 € le lot chez Décathlon (tapis, médecine-ball, etc...) ou 600,00 sans la caisse de rangement.

Loïc GUILPAIN suggère aussi l'acquisition d'une flamme verticale au logo du club pour les compétitions : il va rechercher des devis et une personne susceptible de la dessiner.

6-2 = MEETING de MASSY

Flavie THOMAS explique que la date du Meeting de Massy est mal placée pour les nageurs qui sont en 1^{ère} et passeront le bac blanc : il faudrait envisager une voiture pour les 3 nageurs concernés, afin de ne pas trop perturber leurs révisions. Jean-Louis BERAUDY va rechercher un autre meeting à une date différente.

6 – 3 = STAGE CLUB DE PRINTEMPS

Manon HINCKEL a demandé des devis d'hébergement et d'utilisation de bassin, mais les bassins de 50 m sont rares, très demandés et difficile à trouver

6 – 4 = CEREMONIE DES RECOMPENSES

La Cérémonie des récompenses de la ville de JOUE LES TOURS aura lieu à l'Espace Malraux le 26 novembre 2019 : il sera proposé Marc STRENS (recordman d'Indre et Loire et participation aux Championnats de France Maîtres), Loïc GUILPAIN (participation aux Championnats du monde Maîtres en Corée), Jérémie HERAULT (nombreuses performances en eau libre et participation à des compétitions internationales).

Aucune autre question diverse n'est abordée.

PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion du Comité Directeur aura lieu :

- Mardi 14 janvier 2020 à 18 h 30

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, Magali JOUDAIN, Présidente, lève la séance à 20 h 15.

La Présidente, Magali JOURDAIN,

Le secrétaire de séance, Roger CLENET,